



## Mairie de La Roque Alric

---

Ouverture le lundi de 9h à 12h puis de 14h à 16h et mercredi de 9h à 12h

---

☎ 04 90 62 96 71  
mairie@laroquealric.fr

### Arrêté n° 2022-11 Police de circulation

Le maire de la commune de LA ROQUE ALRIC

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la circulaire n°96-14 du 6 février 1996,

Vu le code de la route,

Vu le code de la voirie routière, et notamment son article L 113 2,

Vu l'arrêté préfectoral fixant les règles de conservation et de surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 25/04/2022, de l'association Sportive Automobile Méditerranée, domiciliée au 61, rue Porte de Mazan, 84200 Carpentras (Vaucluse), à l'occasion du 16<sup>ème</sup> Rallye Régional de Sarrians prévu les 29 et 30 octobre 2022.

**Considérant** que l'organisation de cette manifestation peut présenter des risques à l'égard des participants, du public et des riverains.

**Considérant** la nécessité d'édicter une réglementation particulière et provisoire de la circulation et du stationnement sur une partie de la Commune, afin de prévenir ces risques.

### ARRETE

**Article 1** : L'association Sportive Automobile Méditerranée est autorisée à fermer la route RD 90A le samedi 29 octobre 2022 à l'occasion du 16<sup>ème</sup> Rallye Régional de Sarrians.

**Article 2** : Le stationnement sera interdit du vendredi 28 octobre 2022 à 19h00 jusqu'au dimanche 30 octobre 2022 à 20h00 sur le parking communal, en bas du village.

**Article 3** : La circulation sera interdite sur la route RD 90A le samedi 29 octobre 2022 de 12h30 à 19h00 (sous réserve du passage de la voiture balai). Pendant la durée d'interdiction, la circulation sera laissée libre pour les véhicules de secours.

**Article 4** : La signalisation d'interdiction sera mise en place et entretenue par

l'association Sportive Automobile Méditerranée afin de rappeler aux usagers ces prescriptions temporaires.

La présente autorisation est donnée à titre précaire et révoquant sous réserve du droit des tiers et des règlements en vigueur.

Fait à La Roque Alric,  
Le 11/05/2022

Le Maire

José LINHARÈS

